

<b>MISE EN SERVICE / RÉSILIATION</b>	
<b>Mise en service sur raccordement existant (BT ≤ 36 kVA)</b>	<b>120b</b> Catégorie 1
Description	La prestation consiste à mettre en service un point de connexion existant, dont le raccordement n'a pas été déposé ou déconnecté du réseau.
Actes élémentaires compris	<p>La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été effectués exclusivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le rattachement contractuel du point de connexion au périmètre du fournisseur</li> <li>- la transmission des index de mise en service</li> </ul> <p>Et lorsque l'alimentation a été suspendue et/ou la puissance maximale de soutirage réduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rétablissement de l'alimentation et/ou la suppression de la réduction de puissance du point de connexion</li> <li>- vérification de la présence des scellés sur l'installation</li> <li>- vérification visuelle du bon fonctionnement du compteur et du disjoncteur</li> </ul>
Clauses restrictives	<p>La prestation est réalisée sous réserve que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le client ou son représentant soit présent lors de l'intervention lorsqu'un déplacement est nécessaire.</li> <li>- le client demandeur dispose d'un contrat avec un fournisseur d'électricité</li> </ul>
Délai de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Standard : 5 jours ouvrés maximum</li> <li>- Express<sup>1</sup> : 2 jours ouvrés maximum (uniquement pour les points de livraison dont l'alimentation est suspendue ou réduite)</li> </ul>
Prix <sup>2</sup>	Standard : 15,38 € HT      18,46 € TTC
Canaux d'accès à la prestation	<p>Client CARD : demande écrite du Client (courrier, e-mail)</p> <p>Client Contrat Unique : demande du Fournisseur sur portail du Distributeur</p>

<sup>1</sup> Frais **version express** appliqué en sus du prix de la version standard : [voir tableau de frais page 7](#)

<sup>2</sup> Prestation réalisable hors heures ouvrées : [voir tableau de synthèse page 11](#)